

## Questions relatives à l'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02CT /SNRT/ 2017

<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
Faut-il prévoir 8 DVD dans le dossier de l'offre technico -artistique?	Voir article 3 (paragraphe 4) du Règlement de la consultation.
Est-ce qu'il faut aussi inclure un devis dans l'offre financière?Faut-il y inclure un montant particulier?	Voir article 5 du Règlement de la consultation Voir L'offre financière de L'avis d'appels d'offres ouvert.
S'agira-t-il pour la SNRT d'une coproduction ou d'un achat de droits de diffusion?Est-ce que c'est le même contrat?	Voir article 1 du Cahier des Prescriptions Spéciales.
Est-ce que le montant de la transaction est assujetti à la TVA?	La prestation ( films cinématographiques) est assujettie à la TVA sauf les films documentaires et éducatifs (voir l'article 91 & E-3 du Code Général des Impôts )
Quel est le modèle de contrat de cession à la SNRT des droits d'exploitation du scénario qu'il faut présenter avec l'offre?	Voir l'offre technico artistique du Règlement de la consultation.
Y-t-il des restrictions sur la possibilité du producteur de participer avec le film en question dans des festivals de cinéma nationaux ou internationaux?	Voir article 11 du Cahier des Prescriptions Spéciales.
Quelle partie des documents à soumettre doit nécessairement transiter par le site e-dépôt? Peut-on déposer toute l'offre de manière physique?	Voir L'offre financière de L'avis d'appels d'offres ouvert.
Est-ce que la société doit avoir l'agrément du CCM?	Voir dossier administratif de L'avis d'appels d'offres ouvert.